

# COMMON MARKET FOR EASTERN AND SOUTHERN AFRICA

MARCHÉ COMMUN DE  
L'AFRIQUE ORIENTALE  
ET AUSTRALE



السوق المشتركة  
للشرق والجنوب الأفريقي

Tel : +260 211 229 726/29  
Fax : +260 211 227 318  
Email : [info@comesa.int](mailto:info@comesa.int)  
Web : <http://www.comesa.int>

COMESA Centre  
Ben Bella Road  
P O Box 30051  
LUSAKA 10101

Réf : CH/HR/12/02/25/AM

Le 2 juin 2025

## APPEL À CANDIDATURES POUR DIX POSTES VACANTS DE LA CATÉGORIE ADMINISTRATEURS AU SEIN DE LA STRUCTURE PERMANENTE AU SECRÉTARIAT DU COMESA

### 1. CONTEXTE ET MISSION

Le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) est une organisation régionale qui regroupe 21 États africains. Son objectif est de promouvoir l'intégration économique régionale à travers le développement et la facilitation du commerce. Pour obtenir de plus amples informations sur le COMESA et ses activités, veuillez consulter le site Internet officiel : [www.comesa.int](http://www.comesa.int).

Nous invitons les professionnels hautement qualifiés et expérimentés, ressortissants des États membres du COMESA, à soumettre leur candidature pour les postes suivants :

N°	Intitulé des postes vacants	Grade	Nombre de postes
1	Directeur de la Division Genre et Affaires sociales	P5	1
2	Chef de l'Unité Stratégie, Planification et Harmonisation des politiques	P4	1
3	Chef de l'Unité Mobilisation des ressources et Coopération internationale	P4	1
4	Expert en systèmes de technologie de l'information — Réseau local (LAN)	P3	1
5	Expert en systèmes de technologie de l'information — Site Internet	P3	1
6	Expert en tourisme	P3	1
7	Expert des mines	P3	1
8	Statisticien économique	P3	1
9	Expert en douane	P3	1
10	Chef du Centre de connaissances et d'information	P2	1



## 2. DÉFINITION D'EMPLOI —1<sup>er</sup> POSTE : Directeur de la Division Genre et Affaires sociales

<b>Intitulé du poste</b>	:	Directeur de la Division Genre et Affaires sociales
<b>Grade</b>	:	P5
<b>Division</b>	:	Genre et Affaires sociales
<b>Lieu d'affectation</b>	:	Lusaka
<b>Salaire</b>	:	81 251,76 \$Com – 95 881,25 \$Com par an.
<b>Supérieur hiérarchique</b>	:	Secrétaire général adjoint — Programmes

### A. Justification du poste

Fournir un leadership stratégique et une direction technique sur les questions de genre et d'affaires sociales. Établir des partenariats stratégiques, ainsi que coordonner et superviser la mise en œuvre des décisions du Conseil dans les États membres. Mettre en place des initiatives de plaidoyer visant à garantir l'autonomisation des femmes et des jeunes, à améliorer la santé et l'éducation, à promouvoir d'autres domaines thématiques des affaires sociales, conformément aux objectifs stratégiques du COMESA.

### B. Fonctions et responsabilités principales

Sous la supervision directe du Secrétaire général adjoint — Programmes et la supervision générale du Secrétaire général, le/la titulaire du poste sera responsable des tâches suivantes :

- i. Contribuer à l'établissement des priorités stratégiques et politiques à long terme concernant le rôle du COMESA dans le soutien au développement des États membres, afin de réaliser le programme d'intégration régionale ;
- ii. Consolider les plans de travail annuels et les propositions budgétaires de la Division, en veillant à leur conformité avec la mission de la Division, afin d'obtenir l'approbation de la direction et le financement nécessaire à leur mise en œuvre ;
- iii. Assurer le suivi rigoureux de l'exécution des programmes de travail et des budgets de la Division, garantissant ainsi l'exécution de la mission en accord avec la stratégie du COMESA, tout en respectant les limites budgétaires approuvées ;
- iv. Élaborer et mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités, créer des outils adaptés et offrir des conseils techniques spécialisés à toutes les



parties prenantes essentielles, dans le but de promouvoir l'intégration de la dimension de genre de manière transversale ;

- v. Concevoir et distribuer des kits d'outils d'intégration pour toutes les parties prenantes essentielles, tout en jouant un rôle clé dans le plaidoyer et la diffusion d'informations pertinentes sur les programmes de genre, à travers des publications et des communiqués de presse ciblés. S'assurer que le site Internet consacré aux questions de genre est régulièrement mis à jour et coordonner la publication d'un bulletin d'information trimestriel sur les développements majeurs dans la région ;
- vi. Diriger les initiatives du COMESA en faveur de l'autonomisation des jeunes dans la région, en mettant l'accent sur la recherche, l'employabilité, l'entrepreneuriat, ainsi que sur l'engagement et la participation des jeunes dans les processus de développement politique, social et économique ;
- vii. Concevoir et présenter des propositions de projets, tout en négociant le financement en collaboration avec les membres de l'équipe ainsi que les autres divisions et unités concernées, afin d'enrichir le portefeuille de ressources allouées ;
- viii. Identifier, développer et maintenir des partenariats stratégiques avec les États membres, le secteur privé, la société civile, les organisations internationales et les partenaires de coopération, dans le but de mobiliser des ressources pour la mise en œuvre de projets axés sur le genre, l'autonomisation des femmes et des jeunes, ainsi que sur les affaires sociales ;
- ix. Collaborer activement avec les différentes parties prenantes pour partager les priorités et les connaissances, tout en assurant le suivi de la mise en œuvre des projets liés aux initiatives régionales et aux engagements mondiaux en matière d'égalité des sexes, d'autonomisation des femmes, de développement social, d'autonomisation des jeunes et d'autres domaines connexes. Cela garantit une approche cohérente dans la mise en œuvre et la communication de ces engagements ;
- x. Faciliter l'élaboration et la révision des politiques concernant le genre, le VIH/SIDA, la santé, la jeunesse, ainsi que de la Charte sociale et d'autres programmes liés au genre, à la jeunesse et aux affaires sociales, en intégrant les enjeux et priorités émergents dans les domaines thématiques concernés ;
- xi. Organiser et garantir le bon déroulement des réunions ministérielles et techniques sur les questions de genre, les affaires féminines, la jeunesse, les affaires sociales et la santé. Cela vise à faciliter l'examen et l'approbation des documents de politique, des programmes, des projets et des rapports d'étape, ainsi que des décisions qui orientent les programmes ;



- xii. Superviser et coordonner l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'éducation et de protection sociale destinés aux migrants, réfugiés et personnes déplacées internes. Cela inclut l'intégration systématique de l'égalité des sexes dans tous les programmes, tout en prêtant une attention particulière aux besoins et aux défis spécifiques rencontrés par les femmes, les enfants et les groupes vulnérables ;
- xiii. Promouvoir et coordonner l'échange d'expériences entre les États membres sur les questions de genre, d'autonomisation des femmes, de jeunesse et d'affaires sociales, afin de favoriser l'apprentissage mutuel, le partage des meilleures pratiques et le suivi des avancées en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes et des jeunes ;
- xiv. Superviser la gestion du Bureau de la santé du COMESA et encourager l'intégration durable des enjeux de santé dans le cadre de l'intégration régionale du COMESA ;
- xv. Faciliter et coordonner l'élaboration de politiques de santé, suivre leur mise en œuvre et établir un réseau de collaboration avec les parties prenantes aux niveaux national, régional, continental et mondial, afin d'assurer des programmes de santé cohérents et bien coordonnés ;
- xvi. Piloter le processus de gestion de la performance au sein de la Division en s'assurant que ses objectifs sont alignés avec la stratégie du COMESA. Mettre en œuvre des mécanismes de suivi technique, définir des objectifs et des normes de performance, et superviser les activités pour garantir une performance optimale tant de l'équipe que de chaque membre ;
- xvii. S'engager à inspirer, mobiliser et renforcer les compétences des membres de l'équipe afin de constituer une équipe hautement performante. Cela inclura un accompagnement personnalisé, une communication efficace et des retours réguliers sur les réalisations. Il est également crucial de veiller au respect rigoureux des procédures, processus et normes administratives, tout en favorisant une culture d'innovation, de consultation et de collaboration au sein de l'équipe ; et
- xviii. Exécuter toute autre tâche qui pourrait lui être assignée par la Direction exécutive selon les besoins.

### **C. Qualifications académiques**

- i. Un diplôme de maîtrise en études de genre, études féminines, droit international des droits de l'homme ou dans un domaine connexe pertinent ; et



- ii. Un doctorat dans l'un des domaines mentionnés serait un atout considérable.

#### **D. Expérience professionnelle**

Un minimum de 15 ans d'expérience dans des postes à responsabilités croissantes liés à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à l'engagement des jeunes, dont au moins cinq (5) ans dans un poste exécutif de direction au sein d'une institution internationale, publique, intergouvernementale ou régionale.

#### **E. Connaissances spécialisées**

Connaissances spécialisées dans l'un des domaines suivants :

- i) Techniques avancées d'analyse et d'intégration de la dimension de genre ;
- ii) Cadres, protocoles et déclarations régionaux et mondiaux concernant l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes ;
- iii) Compréhension approfondie des enjeux liés à la jeunesse et au développement social en Afrique, ainsi que des stratégies pour y faire face ;
- iv) Cadres juridiques régionaux et internationaux relatifs aux droits de l'homme ;
- v) Gestion de projets ; et
- vi) Stratégies de lobbying et de plaidoyer.

### **3. DÉFINITION D'EMPLOI —2<sup>e</sup> POSTE : Chef de l'Unité Stratégie, Planification et Harmonisation des politiques**

<b>Intitulé du poste</b>	:	Chef de l'Unité Stratégie, Planification et Harmonisation des politiques
<b>Grade</b>	:	P4
<b>Division</b>	:	Gestion stratégique, suivi et mobilisation de ressources
<b>Lieu d'affectation</b>	:	Lusaka
<b>Salaire</b>	:	67 540,08 \$Com – 81 251,76 \$Com par an.
<b>Supérieur hiérarchique</b>	:	Secrétaire général

**A. Justification du poste**

Développer et coordonner la mise en œuvre des plans stratégiques du COMESA, et réviser l'harmonisation des politiques et réglementations pour favoriser l'intégration régionale.

**B. Fonctions et responsabilités principales**

Sous la supervision directe du Secrétaire général, le/la titulaire du poste sera responsable des fonctions suivantes :

- i. Élaborer et coordonner les processus de formulation de stratégies et de politiques au sein du Secrétariat et des institutions du COMESA, en étroite consultation avec les États membres ;
- ii. Coordonner l'élaboration ainsi que la révision ou la modification des politiques et réglementations visant à favoriser l'intégration régionale, le développement et la coopération, en étroite collaboration avec les parties prenantes ;
- iii. Faciliter l'organisation de forums de dialogue politique périodiques entre les États membres et d'autres parties prenantes sur les enjeux stratégiques liés à l'intégration et au développement régionaux ;
- iv. Assurer la coordination avec les organismes de décision politique externes dans les États membres pour élaborer des documents d'orientation et assurer le suivi de la transposition et la mise en œuvre des politiques régionales au niveau national ;
- v. Déterminer les secteurs prioritaires pour la programmation au sein des États membres, en veillant à l'harmonisation des programmes régionaux et nationaux ;
- vi. Faciliter la conception et le développement de programmes stratégiques en collaboration avec l'équipe de la Division, les divisions de programmation et d'autres parties prenantes, tout en identifiant les synergies possibles et les objectifs communs issus du PSMT (Plan stratégique à moyen terme) ;
- vii. Rédiger des rapports, des documents et des ordres du jour annotés à soumettre aux différents Organes statutaires du COMESA ;
- viii. Consolider les plans de travail annuels et les propositions budgétaires de la Division/Unité, afin d'obtenir l'approbation de la direction et le financement nécessaire à la mise en œuvre des activités de la Division/Unité ;
- ix. Veiller à un suivi rigoureux de l'exécution des programmes de travail et des budgets de l'Unité, en s'assurant de leur conformité avec la stratégie du COMESA et du respect des limites budgétaires approuvées ;



- x. Superviser le processus d'évaluation de la performance au sein de l'Unité, afin d'assurer l'alignement des objectifs avec la stratégie globale du COMESA ; et
- xi. S'acquitter de toute autre tâche qui pourrait lui être assignée par la Direction exécutive de temps à autre.

### C. Qualifications académiques

- i. Un diplôme de maîtrise en administration des affaires, gestion, économie, politiques publiques ou dans un domaine connexe pertinent ; et
- ii. Un doctorat dans l'un des domaines mentionnés serait un atout considérable.

### D. Expérience professionnelle

Un minimum de dix (10) ans d'expérience professionnelle, dont au moins cinq (5) ans à un poste de direction, avec une expérience démontrée dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans stratégiques et de réformes politiques. Une expérience au sein d'une organisation intergouvernementale, impliquant des interactions avec diverses parties prenantes (y compris des gouvernements, des acteurs non étatiques et des organisations régionales ou internationales), est également un atout.

### E. Attestations/qualifications professionnelles

Une Attestation professionnelle en tableau de bord équilibré, ainsi qu'en gestion et planification stratégique est nécessaire.

### F. Connaissances spécialisées

Une expertise dans l'un des domaines suivants est exigée :

- i) Analyse et élaboration de politiques ;
- ii) Planification et mise en œuvre de stratégies ; et
- iii) Connaissance des approches, cadres ou méthodologies de gestion de la performance.

## 4. DÉFINITION D'EMPLOI -3<sup>e</sup> POSTE : Chef de l'Unité Mobilisation des ressources et Coopération internationale

**Intitulé du poste** : Chef de l'Unité Mobilisation des ressources et Coopération internationale

**Grade** : P4

**Division** : Gestion stratégique, Suivi et Mobilisation de ressources



**Lieu d'affectation** : Lusaka

**Salaire** : 67 540,08 \$Com – 81 251,76 \$Com par an

**Supérieur hiérarchique** : Secrétaire général

### **A. Justification du poste**

Mobiliser des ressources extrabudgétaires pour la mise en œuvre des programmes du COMESA, tout en favorisant la coopération technique et les partenariats nécessaires à l'exécution des activités et programmes d'intégration régionale du COMESA.

### **B. Fonctions et responsabilités principales**

Sous la supervision directe du Secrétaire général, le/la titulaire du poste aura les responsabilités suivantes :

- i. Élaborer et consolider les plans de travail annuels de l'Unité ainsi que les données budgétaires nécessaires pour obtenir l'approbation de la Direction et le financement requis pour l'exécution de la mission de l'Unité ;
- ii. Coordonner les événements de partenariat de haut niveau, les réunions consultatives et les missions en collaboration avec les principaux partenaires financiers stratégiques. Assurer un dialogue et une coopération continue avec les Partenaires internationaux de Développement (PID), la Communauté des Donateurs et d'autres partenaires de coopération afin d'obtenir leur soutien et de mobiliser des ressources pour les programmes du COMESA ;
- iii. Établir et/ou renforcer une coopération étroite et continue avec les Communautés économiques régionales africaines (CER). Offrir un appui technique aux Organisations intergouvernementales (OIG) et aux Agences Spécialisées afin de rationaliser et d'harmoniser leurs activités ;
- iv. Faciliter l'intégration régionale en identifiant les domaines de collaboration et les intérêts communs. Organiser des consultations régulières, rédiger des rapports d'avancement et participer aux réunions pertinentes. Négocier, examiner et/ou réviser les accords de coopération existants pour qu'ils reflètent les réalités actuelles, échanger des expériences et des informations, adopter des positions communes et solliciter ensemble le soutien des donateurs ;
- v. Coordonner la négociation et la formalisation des accords de partenariat institutionnel du Secrétariat avec les Partenaires de Coopération internationale (PCI) ainsi que les partenaires de développement, en rédigeant des Mémoires



d'accord (Médac) et des accords de coopération technique. Par ailleurs, veiller à solliciter et à coordonner la participation des directions de programme dans ce processus ;

- vi. Superviser toutes les actions nécessaires à la mise en œuvre efficace des projets financés par la coopération technique et les partenaires de développement. Cela inclut l'assistance à la préparation des projets au sein du Secrétariat du COMESA pour garantir leur cohérence et leur complémentarité, la rédaction de rapports consolidés sur le soutien des donateurs au COMESA, ainsi que l'organisation du secrétariat du Comité de Gestion des projets, qui optimise la préparation et la soumission des projets ;
- vii. Suivre l'exécution des programmes de travail et des budgets de l'Unité afin de s'assurer que sa mission est réalisée en accord avec la stratégie du COMESA et dans le respect des budgets approuvés ;
- viii. Entretenir des relations de collaboration avec les organisations régionales, continentales et internationales pour promouvoir l'intégration régionale, dans le but ultime de créer la Communauté économique africaine, comme le stipulent le Plan d'Action de Lagos et l'Acte constitutif de l'Union africaine ;
- ix. Assister les États membres dans la négociation d'accords multilatéraux et dans l'adoption de positions communes sur des questions d'intérêt et de préoccupation partagées ;
- x. Fournir un soutien au Secrétariat du COMESA pour la mise en œuvre et la supervision du Fonds d'Infrastructure du COMESA ainsi que de la Facilité d'Ajustement du COMESA ;
- xi. Élaborer une Stratégie régionale cohérente d'aide au commerce, accompagnée de programmes compatibles pour accéder aux ressources disponibles. Ensuite, coordonner et suivre la mise en œuvre des différentes composantes de cette stratégie et des programmes de l'Aide au commerce ;
- xii. Fournir, sur demande, un soutien aux États membres individuels dans la préparation et la mise en œuvre de leurs stratégies nationales d'aide pour le commerce, tout en veillant à la complémentarité entre les stratégies nationales et régionales au sein de la région COMESA ;
- xiii. Coordonner et harmoniser les programmes de l'Aide pour le commerce régionale avec les autres CER, en particulier au sein de la région Afrique orientale et australe — Océan indien (AOA-OI), ainsi qu'au niveau continental avec l'Union africaine (UA), le NEPAD et la Banque africaine de Développement (BAD) ;



- xiv. Superviser le processus de gestion de la performance au sein de l'Unité afin d'assurer l'atteinte des objectifs qui soutiennent la stratégie du COMESA ;
- xv. Encourager, impliquer et développer le personnel pour former une équipe hautement performante, en utilisant le coaching, une communication efficace et des retours d'information réguliers sur le travail ; et
- xvi. S'acquitter de toute autre tâche que peut lui assigner la Direction exécutive de temps à autre.

### C. Qualifications académiques

- i. Être titulaire d'un Diplôme de Maîtrise dans l'une des disciplines suivantes : Économie, Administration des Affaires (spécialisation Finance), Droit du Commerce international, Études du Développement ou Relations internationales ;
- ii. Un doctorat dans l'un des domaines mentionnés serait un atout considérable.

### D. Expérience professionnelle

Un minimum de dix (10) ans d'expérience professionnelle est requis, dont au moins cinq (5) ans dans un rôle de responsable de la mobilisation de ressources et de la gestion de partenariats internationaux. Une expérience démontrée en mobilisation de ressources au niveau international et en gestion d'équipes au sein d'organisations régionales ou internationales est également nécessaire.

### E. Attestations/qualifications professionnelles

Il est souhaitable de posséder une qualification professionnelle dans l'un des domaines suivants :

- i) Formation en planification et gestion de projets ; ou
- ii) Relations internationales et diplomatie, ou
- iii) Relations internationales et négociations.

### F. Connaissances spécialisées

Expertise dans l'un des domaines suivants :

- i) Compréhension des tendances et des évolutions liées aux négociations internationales, au droit commercial et à la diplomatie ;
- ii) Relations avec les partenaires de développement ; et
- iii) Gestion des négociations.



## 5. DÉFINITION D'EMPLOI - 4<sup>e</sup> POSTE : Expert en systèmes de technologies de l'information - Réseau local (LAN)

<b>Intitulé du poste</b>	:	Expert en systèmes de technologies de l'information — Réseau local (LAN)
<b>Grade</b>	:	P3
<b>Division</b>	:	Technologies de l'Information et de la Communication
<b>Lieu d'affectation</b>	:	Lusaka
<b>Salaire</b>	:	55 861,08 \$Com –68 658,91 \$Com par an.
<b>Supérieur hiérarchique</b>	:	Directeur des Technologies de l'Information et de la Communication

### A. Justification du poste

Mettre en place un réseau et une infrastructure TIC sécurisés et fiables pour le COMESA et ses institutions, afin d'assurer un service réseau et Internet rapide, fiable et ininterrompu.

### B. Fonctions et responsabilités principales

Sous la supervision directe du Directeur des Technologies de l'Information et de la Communication et la supervision générale du Secrétaire général adjoint — Administration et Finances, le/la titulaire du poste sera responsable des tâches suivantes :

- i. Installer, configurer et administrer les équipements réseau (routeurs, commutateurs, pare-feu) pour garantir une disponibilité optimale du réseau et un accès Internet sur tous les dispositifs connectés ;
- ii. Déployer, maintenir et administrer les serveurs virtuels dans un environnement virtualisé (Hyper-V, VMware) et dans le cloud ;
- iii. Assurer la maintenance, la configuration et la surveillance des solutions antivirus, du serveur Exchange, du DNS, de l'Active Directory et d'autres services réseau ;
- iv. Configurer l'infrastructure des serveurs et du stockage, y compris les systèmes d'exploitation (actuellement Windows, Linux) et les logiciels applicatifs et le matériel associé ;



- v. Mettre en place et gérer les solutions de sauvegarde et de reprise après sinistre pour garantir la protection des données et assurer une haute disponibilité des systèmes ;
- vi. Coordonner, planifier et mettre en œuvre des mesures de sécurité (physiques et logiques) pour protéger et sécuriser les données, les logiciels et le matériel ;
- vii. Déployer des systèmes de communication audio et vidéo, avec une solide expertise en VoIP et en solutions de visioconférence ;
- viii. Négocier les contrats de sous-traitance (main-d'œuvre) et d'approvisionnement (matériaux), en démontrant de solides compétences en gestion de projet ;
- ix. Superviser l'environnement global du centre de données, incluant l'alimentation électrique, la climatisation et le système de protection contre les incendies. Assurer une gestion rigoureuse du câblage à l'aide de méthodes de surveillance appropriées pour prévenir tout dommage physique à l'infrastructure réseau et aux technologies de l'information et de la communication (TIC) ;
- x. Fournir une assistance technique aux utilisateurs concernant l'utilisation des postes de travail, l'accès au réseau, ainsi que les logiciels et le matériel, en utilisant un outil de gestion des incidents (Help Desk) ;
- xi. Diriger le processus de gestion de la performance au sein de la section pour garantir l'atteinte des objectifs de la division, en accord avec la stratégie du COMESA ; et
- xii. S'acquitter de toute autre tâche que peut lui assigner la Direction exécutive de temps à autre.

### C. Qualifications académiques

- i. Être titulaire d'une Licence dans l'une des disciplines suivantes : Informatique, Technologies de l'Information ou Ingénierie informatique.
- ii. Une qualification de troisième cycle dans l'un des domaines mentionnés serait un atout considérable.

### D. Expérience professionnelle

Un minimum de huit (8) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'informatique, acquise dans un environnement similaire, que ce soit au niveau national ou international.



## E. Attestations/qualifications professionnelles

Une certification professionnelle en Cisco Certified Network Associate (CCNA) ainsi que la certification CCNA Security sont souhaitées.

## F. Connaissances spécialisées

Expertise requise dans l'un des domaines suivants :

- i. Maîtrise approfondie des concepts et technologies de réseau (Networking)
- ii. Maîtrise approfondie de la gestion des serveurs et des systèmes de stockage (Server and Storage management)
- iii. Maîtrise et expérience pratique de la virtualisation (Hyper-V, VMware)
- iv. . Expertise en matière de mesures de sécurité physique et logique
- v. Solide expérience dans l'administration des serveurs Exchange ; et
- vi. Connaissance et expérience des environnements infonuagiques

## 6. DÉFINITION D'EMPLOI —5<sup>e</sup> POSTE : Expert en systèmes de technologie de l'information — Site Internet

<b>Intitulé du poste</b>	:	Expert en systèmes de technologies de l'information — Site Internet
<b>Grade</b>	:	P3
<b>Division</b>	:	Technologies de l'Information et de la Communication
<b>Lieu d'affectation</b>	:	Lusaka
<b>Salaire</b>	:	55 861,08 \$Com –68 658,91 \$Com par an.
<b>Supérieur hiérarchique</b>	:	Directeur des Technologies de l'Information et de la Communication

## A. Justification du poste

Évaluer la pertinence des systèmes informatiques par rapport aux besoins opérationnels du Secrétariat du COMESA et, si nécessaire, développer de nouveaux systèmes pour améliorer la qualité des services offerts.



## B. Fonctions et responsabilités principales

Sous la supervision directe du Directeur des Technologies de l'Information et de la Communication et la supervision générale du Secrétaire général adjoint — Administration et Finances, le/la titulaire du poste sera responsable des tâches suivantes :

- i. Élaborer les Termes de Référence (TDR) pour l'engagement de consultants et de fournisseurs de logiciels en vue de la création de nouveaux systèmes d'information ;
- ii. Définir les Spécifications fonctionnelles et techniques (SFT) pour le développement de nouveaux systèmes d'information ;
- iii. Installer et configurer des solutions open source en vue de leur adoption par le Secrétariat ;
- iv. Configurer et gérer les serveurs d'hébergement web, tant sur site qu'en cloud ;
- v. Développer des systèmes d'information internes de petite envergure en utilisant des technologies open source ;
- vi. Maintenir l'interface frontale des bases de données accessibles en ligne ;
- vii. Fournir un support aux utilisateurs des Systèmes financiers, du Système de Gestion des Ressources humaines et du Système de Gestion d'Audit pour l'exécution efficace de leurs tâches ;
- viii. Superviser l'exécution des contrats de maintenance annuelle avec les fournisseurs de systèmes d'information afin d'assurer leur conformité ;
- ix. Soutenir la mise en œuvre des programmes régionaux de la Zone de Libre-Échange numérique pour atteindre les objectifs de la stratégie du COMESA en matière d'intégration économique numérique ;
- x. Former les utilisateurs des systèmes d'information à une utilisation optimale, tant en interne qu'au niveau régional ;
- xi. Agir en tant qu'interface avec les responsables de projets informatiques au sein du COMESA pour la présentation et la diffusion de leurs informations sur les plateformes internes et externes (Internet) ;



- xii. Créer un serveur de listes et configurer les listes appropriées pour l'envoi d'e-mails aux abonnés. Mettre également en place un serveur de nouvelles pour un usage interne et externe, tout en soutenant le fonctionnement la gestion du centre d'assistance (Help Desk) ;
- xiii. Établir et entretenir un réseau de contacts (individus ou organisations) au sein des États membres pour la collecte des informations nécessaires à la mise à jour du site Internet et à l'efficacité de ce réseau ;
- xiv. Établir et administrer un serveur de listes de diffusion et configurer les listes d'abonnés ;
- xv. Superviser le processus d'évaluation de la performance au sein de la section afin d'assurer l'atteinte des objectifs de la division soit en accord avec la stratégie du COMESA ; et
- xvi. S'acquitter de toute autre tâche que peut lui assigner la Direction exécutive de temps à autre.

### C. Qualifications académiques

- i. Être titulaire d'une Licence dans l'une des disciplines suivantes : Informatique, Technologies de l'Information ou Ingénierie informatique
- ii. Une qualification de troisième cycle dans l'un des domaines mentionnés serait un atout significatif.

### D. Expérience professionnelle

Un minimum de huit (8) ans d'expérience professionnelle dans le secteur de l'informatique, acquise dans un environnement similaire, que ce soit à l'échelle nationale ou internationale.

### E. Attestations/qualifications professionnelles

La possession des certifications professionnelles Cisco Certified Network Associate (CCNA) et CCNA Security est souhaitée.

### F. Connaissances spécialisées

Expertise requise dans l'un des domaines suivants :

- i. Analyse d'affaires
- ii. Développement de systèmes



- iii. Gestion de projets logiciels
- iv. Administration des bases de données

## 7. DÉFINITION D'EMPLOI —6<sup>e</sup> POSTE : Expert en tourisme

<b>Intitulé du poste</b>	:	Expert en tourisme
<b>Grade</b>	:	P3
<b>Division</b>	:	Industrie et Agriculture
<b>Lieu d'affectation</b>	:	Lusaka
<b>Salaire</b>	:	55 861,08 \$Com –68 658,91 \$Com par an.
<b>Supérieur hiérarchique</b>	:	Directeur de l'Industrie et de l'Agriculture

### A. Justification du poste

Le titulaire du poste sera chargé de mettre en œuvre des initiatives visant à promouvoir le développement d'un tourisme durable dans les États membres. Il aura pour mission de positionner la région COMESA comme une destination touristique de premier plan, de renforcer l'intégration régionale à travers le tourisme et de créer des opportunités socio-économiques pour les communautés de la région.

### B. Fonctions et responsabilités principales

Sous la supervision directe du Directeur de l'Industrie et de l'Agriculture, et la supervision générale du Secrétaire général adjoint - Programmes, le/la titulaire du poste aura les responsabilités suivantes :

- i. Soutenir l'initiation, le développement et la mise en œuvre de politiques, stratégies et cadres pertinents pour le tourisme régional ;
- ii. Fournir des conseils techniques sur l'alignement des politiques et stratégies nationales en matière de tourisme avec le programme d'intégration régionale du COMESA et les normes internationales du secteur ;
- iii. Favoriser le développement du tourisme transfrontalier comme levier de développement régional et socio-économique ;
- iv. Participer à la création d'une coalition touristique régionale pour renforcer la collaboration au sein du secteur ;



- v. Soutenir la création et la gestion d'une base de données touristique régionale afin d'assister la planification sectorielle et de promouvoir les initiatives touristiques ;
- vi. Collaborer avec les États membres pour identifier et mettre en avant les attractions, produits et services touristiques uniques de la région, à travers des campagnes et des événements régionaux ;
- vii. Plaider en faveur des initiatives d'écotourisme et de tourisme communautaire pour assurer la durabilité ;
- viii. Promouvoir des pratiques touristiques inclusives qui profitent directement aux communautés locales, aux femmes et aux jeunes ;
- ix. Intégrer systématiquement la résilience climatique et les mesures de conservation dans la planification et la mise en œuvre des projets touristiques ;
- x. Organiser des programmes de formation et des ateliers pour renforcer les compétences et les connaissances dans le secteur du tourisme ;
- xi. Identifier et promouvoir les opportunités d'investissement dans le secteur du tourisme au sein de la région COMESA ;
- xii. Établir et renforcer des partenariats stratégiques avec les acteurs nationaux, régionaux et internationaux pour soutenir la croissance du secteur touristique ;
- xiii. Réaliser des recherches sur les tendances du tourisme, la dynamique du marché et les opportunités émergentes ;
- xiv. Aider les États membres à adopter des technologies touristiques innovantes et des stratégies de marketing numérique efficaces ;
- xv. Suivre et évaluer l'impact des initiatives et des projets touristiques régionaux ;
- xvi. Rédiger des rapports et des recommandations régulièrement pour orienter la stratégie touristique du COMESA ; et
- xvii. S'acquitter de toute autre tâche que peut lui assigner le superviseur selon les besoins.

### C. Qualifications académiques

- i. Être titulaire d'une Licence en gestion du tourisme, hôtellerie, voyages, marketing, économie ou dans un domaine connexe ;



- ii. Une qualification de troisième cycle dans l'un des domaines mentionnés serait un atout considérable.

#### D. Expérience professionnelle

Un minimum de huit (8) ans d'expérience professionnelle dans le secteur du tourisme, avec une spécialisation en développement de politiques, marketing ou gestion de projets.

#### E. Connaissances spécialisées

- i. Capacité démontrée à promouvoir des pratiques touristiques durables et inclusives.
- ii. Bonne connaissance du contexte touristique, des politiques et des opportunités au sein des États membres du COMESA.
- iii. Compétences solides en analyse et en réflexion stratégique.
- iv. Excellentes aptitudes en communication, présentation et mobilisation des parties prenantes.
- v. Expertise reconnue en gestion de projets et en évaluation de programmes.
- vi. Maîtrise des outils de marketing numérique et des technologies liées au secteur du tourisme.
- vii. Engagement solide en faveur des principes de durabilité et d'une croissance inclusive.

### 8. DÉFINITION D'EMPLOI -7<sup>e</sup> POSTE : Expert des mines

<b>Intitulé du poste</b>	:	Expert des mines
<b>Grade</b>	:	P3
<b>Division</b>	:	Industrie et Agriculture
<b>Lieu d'affectation</b>	:	Lusaka
<b>Salaire</b>	:	55 861,08 \$Com – 68 658,91 \$Com par an.
<b>Supérieur hiérarchique</b>	:	Directeur de l'Industrie et de l'Agriculture

#### A. Justification du poste

Apporter une expertise technique et économique de haut niveau pour élaborer une vision stratégique pour le secteur minier et la transformation des minéraux dans la région COMESA. Développer des stratégies de mise en œuvre de cette vision en proposant des politiques économiques innovantes pour la valorisation des ressources minérales. Mettre en œuvre des activités et des projets pilotes au sein des États membres, tout en jouant un rôle clé dans



l'amélioration des pratiques minières durables, le renforcement de la coopération régionale et la maximisation des bénéfices socio-économiques du secteur minier.

## B. Fonctions et responsabilités principales

Sous la supervision directe du Directeur de l'Industrie et de l'Agriculture, et sous la supervision générale du Secrétaire général adjoint - Programmes, le/la titulaire du poste sera responsable des fonctions suivantes :

- i. Offrir des conseils spécialisés pour élaborer des visions, des stratégies et des politiques régionales optimisées en matière d'exploitation minière et de valorisation des minéraux.
- ii. Développer une stratégie de développement minier durable qui maximise les bénéfices de l'extraction à grande échelle tout en garantissant une rentabilité régionale optimale. Cette stratégie doit également favoriser une coexistence harmonieuse avec un secteur minier artisanal dynamique, capable de générer des avantages pour un large éventail de populations, tout en contrôlant rigoureusement les impacts environnementaux ;
- iii. Aider les États membres à aligner leurs stratégies minières nationales sur les objectifs régionaux et les normes internationales ;
- iv. Soutenir l'identification et l'évaluation des ressources minérales critiques au sein des États membres ;
- v. Fournir une expertise technique approfondie dans les domaines de l'exploration, de l'extraction, du raffinage et de la transformation des ressources minières durables, afin d'optimiser la valeur ajoutée ;
- vi. Encourager des pratiques minières qui respectent l'environnement et sont socialement responsables ;
- vii. Concevoir et mettre en œuvre des programmes de formation destinés aux parties prenantes du secteur minier, y compris les fonctionnaires gouvernementaux et les acteurs du secteur privé ;
- viii. Faciliter le partage de connaissances et de meilleures pratiques entre les États membres du COMESA ;
- ix. Développer des stratégies optimisées pour renforcer les liens en aval avec d'autres secteurs, dans le but de maximiser les bénéfices socio-économiques ;
- x. Fournir une expertise technique pour créer un environnement favorable à la participation du secteur privé ;



- xi. Effectuer et coordonner des recherches approfondies sur le potentiel des ressources minérales, les technologies d'exploitation minière et les tendances du marché ;
- xii. Promouvoir l'innovation dans les procédés de transformation des minéraux et le développement de chaînes de valeur ;
- xiii. Favoriser la collaboration et établir des partenariats stratégiques entre les États membres pour relever ensemble les défis miniers transfrontaliers ;
- xiv. Représenter le COMESA au sein des instances régionales et internationales consacrées à l'exploitation minière et à la gestion des ressources naturelles ;
- xv. S'acquitter de toute autre tâche que peut lui assigner le superviseur de temps à autre.

### C. Qualifications académiques

- i. Être titulaire d'une Licence en génie des procédés chimiques, en génie minier, en génie géophysique, en économie minière, ou dans un domaine connexe ;
- ii. Un diplôme de troisième cycle dans l'un des domaines mentionnés serait un atout considérable.

### D. Expérience professionnelle

Un minimum de huit (8) ans d'expérience professionnelle dans la chaîne de valeur en amont du secteur minier et dans la transformation des minéraux, avec une expertise démontrée en politique économique, en conseil technique ou en gestion de projets.

### E. Connaissances spécialisées

- i. Expertise approfondie en pratiques minières durables et en gestion efficace des ressources minérales.
- ii. Maîtrise des technologies émergentes et innovantes dans le domaine minier et le traitement des minéraux.
- iii. Bonne connaissance des secteurs miniers et des cadres réglementaires des États membres du COMESA.
- iv. Compétences solides en analyse et en pensée critique.
- v. Excellentes aptitudes en communication, présentation et mobilisation des parties prenantes.
- vi. Capacité démontrée à concevoir et à diriger des initiatives de renforcement des capacités.
- vii. Maîtrise de la gestion de projets et de la rédaction de rapports.



## 9. DÉFINITION D'EMPLOI — 8<sup>e</sup> POSTE : Statisticien économique

<b>Intitulé du poste</b>	:	Statisticien économique
<b>Grade</b>	:	P3
<b>Unité</b>	:	Unité de Statistique et Recherche
<b>Lieu d'affectation</b>	:	Lusaka
<b>Salaire</b>	:	55 861,08 \$Com –68 658,91 \$Com par an
<b>Supérieur hiérarchique</b>	:	Chef de l'Unité de Statistique et de Recherche

### A. Justification du poste

Fournir une assistance technique spécialisée pour le développement et la mise en œuvre de programmes de statistiques économiques, afin de répondre aux besoins actuels et futurs du Traité du COMESA ainsi qu'aux objectifs du MTSP. Cette assistance se concentrera sur plusieurs domaines, notamment les comptes nationaux, les statistiques du commerce des services et autres données de la balance des paiements, les statistiques des prix, le Programme de Comparaison internationale (PCI), ainsi que les statistiques industrielles, d'entreprises, monétaires et financières, et celles relatives aux migrations de main-d'œuvre.

### B. Fonctions et responsabilités principales

Sous la supervision directe du Chef de l'Unité de Statistique et de Recherche et la supervision générale du Secrétaire général adjoint - Programmes, le/la titulaire du poste sera responsable des fonctions suivantes :

- i. Fournir et coordonner l'assistance technique aux États membres pour la mise en œuvre de programmes de statistiques économiques, en veillant à ce qu'ils soient conformes à la Stratégie statistique du COMESA et aux objectifs stratégiques pertinents du MTSP ;
- ii. Apporter une expertise technique en statistiques aux Divisions opérationnelles et aux Institutions du COMESA afin de soutenir l'élaboration de politiques économiques et la création de systèmes de suivi et d'évaluation efficaces ;



- iii. Mettre en œuvre des initiatives de renforcement des capacités statistiques au sein des États membres du COMESA, afin d'améliorer la production de comptes nationaux de qualité, fiables et à jour. Cela inclut des statistiques sur le commerce des services, d'autres éléments de la balance des paiements, les prix ainsi que des données pour le Programme de comparaison internationale. De plus, il s'agit de renforcer les statistiques industrielles et commerciales, monétaires et financières sur les migrations de main-d'œuvre, ainsi que celles concernant les infrastructures et les technologies de l'information et de la communication (TIC) ;
- iv. Assurer la disponibilité et la cohérence des ensembles de données concernant les comptes nationaux, les statistiques sur le commerce des services et d'autres éléments de la balance des paiements, les statistiques des prix, le Programme de comparaison internationale, ainsi que les statistiques industrielles, commerciales, monétaires et financières. Cela inclut également les données sur les migrations de main-d'œuvre et celles relatives à l'infrastructure et aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Il est essentiel de garantir une mise à jour continue et rigoureuse de ces informations sur la plateforme COMSTAT ;
- v. Préparer et contribuer à la publication de produits de connaissance statistique en lien avec le Plan stratégique à moyen terme (PSMT) du COMESA, en mettant particulièrement l'accent sur les statistiques économiques. Cela englobe le Bulletin annuel des statistiques du commerce international du COMESA, le Rapport sur les investissements du COMESA, ainsi que l'Indice mensuel harmonisé des prix à la consommation du COMESA, entre autres ;
- vi. Participer aux travaux des Groupes Techniques statistiques (GTS) concernés par les comptes nationaux, les statistiques du commerce des services, ainsi que d'autres données relatives à la balance des paiements, aux prix, au Programme de comparaison internationale, aux statistiques industrielles et commerciales, aux statistiques monétaires et financières, ainsi qu'aux statistiques sur les migrations de main-d'œuvre et sur les infrastructures et les TIC au sein de l'UA ;
- vii. Élaborer et intégrer des sous-programmes statistiques spécifiques pour les Divisions et les Institutions du COMESA impliquées dans l'élaboration de programmes d'intégration régionale de grande envergure ;
- viii. Élaborer des plans de travail et des propositions budgétaires détaillées pour la composante statistique des plans de travail annuels de l'Unité, afin de garantir l'obtention des ressources nécessaires à la mise en œuvre des programmes statistiques conformément à la mission de l'Unité ; et
- ix. S'acquitter de toute autre tâche que peut lui assigner le superviseur de temps à autre.



### C. Qualifications académiques

- i. Être titulaire d'une Licence dans l'une des disciplines suivantes : Statistique, Économie, Démographie, Science des données ou Mathématiques, ou dans un domaine connexe, avec une solide formation en méthodes quantitatives.
- ii. Une qualification de troisième cycle dans l'un des domaines mentionnés serait un atout considérable.

### D. Expérience professionnelle

Un minimum de huit (8) ans d'expérience professionnelle dans un environnement de statistiques économiques, en particulier dans le domaine des comptes nationaux ou des statistiques des prix.

### E. Attestations/qualifications professionnelles

Une certification ou une formation pertinente dans les domaines des comptes nationaux ou des statistiques des prix serait un atout.

### F. Connaissances spécialisées

Une maîtrise approfondie des concepts et des méthodologies en comptes nationaux et en statistiques des prix est nécessaire. Une expérience démontrée dans l'utilisation d'outils d'analyse statistique tels que STATA, R, Python, SPSS, SAS, NADABAS, ERETRES, etc. est requise. Par ailleurs, une bonne maîtrise des applications bureautiques courantes (Word, Excel, Access et PowerPoint) est souhaitée.

## 10. DÉFINITION D'EMPLOI – 9<sup>e</sup> POSTE : Expert en douane

<b>Intitulé du poste</b>	:	Expert en douane
<b>Grade</b>	:	P3
<b>Division</b>	:	Commerce et Douanes
<b>Lieu d'affectation</b>	:	Lusaka
<b>Salaire</b>	:	55 861,08 \$Com – 68 658,91 \$Com par an.



**Supérieur hiérarchique** : Fonctionnaire principal des Affaires douanières

### A. Justification du poste

Fournir un soutien technique aux États membres pour la mise en œuvre de programmes visant à faciliter les opérations douanières et commerciales, dans le but d'accélérer la coopération régionale et l'intégration des marchés, conformément au Traité du COMESA et au MSPT.

### B. Fonctions et responsabilités principales

Sous la supervision directe du Fonctionnaire principal des Affaires douanières et la supervision générale du Directeur de la Division Commerce et Douanes, le/la titulaire du poste sera responsable des fonctions suivantes :

- i. Fournir un soutien significatif à la planification, à la mise en œuvre, à la coordination, à la supervision et à l'évaluation des projets et programmes liés à la coopération douanière du COMESA. Cela inclut les lois et procédures douanières, les obstacles non tarifaires, les réformes et la modernisation des douanes, le renforcement des capacités douanières, la Zone de Libre-Échange (ZLE), ainsi que la facilitation du commerce et l'intégration régionale ;
- ii. Offrir une expertise technique et des conseils sur l'interprétation et l'application du Protocole relatif aux Règles d'Origine et du Certificat d'Origine électronique (COe). Cela inclut également l'application cohérente du classement tarifaire et de la valorisation, lorsque cela est demandé par un État membre, ainsi que la gestion des conflits dès leur apparition ;
- iii. Contribuer à la conception et à l'animation de programmes de formation visant à renforcer les capacités sur les questions douanières et la facilitation du commerce, destinés aux agents publics et privés des États membres, en collaboration avec les partenaires et les États membres. Cela comprend le développement et la diffusion de ressources pédagogiques régionales ainsi qu'une plateforme d'apprentissage en ligne sur les Règles d'Origine du COMESA et d'autres sujets prioritaires en matière de douane et de facilitation du commerce ;
- iv. Offrir une expertise technique et des conseils pour le développement, la mise à jour, l'adoption, le suivi et la promotion de la mise en œuvre des instruments de la ZLE numérique du COMESA. Cela inclut le système de certificat d'origine électronique (COe), les systèmes automatisés de gestion douanière, le Centre régional d'appui à l'automatisation des douanes (CARSC), le portail régional d'informations commerciales, le système électronique de suivi des marchandises, le guichet unique électronique, le programme des Opérateurs économiques agréés (OEA), le fonctionnement des postes frontières à guichet unique (PFGU) ainsi que les systèmes et technologies de gestion coordonnée des frontières, dans le but d'améliorer la



facilitation et la sécurité de la chaîne d'approvisionnement commerciale dans la région ;

- v. Identifier les domaines prioritaires de la coopération douanière et de la facilitation du commerce afin de proposer des procédures communes à mettre en œuvre au niveau régional ;
- vi. Collaborer avec les Points focaux nationaux des États membres pour la résolution des Obstacles non tarifaires au Commerce liés aux procédures douanières et aux Règles d'Origine du COMESA ;
- vii. Travailler en étroite collaboration avec les États membres, les consultants et les partenaires de coopération tels que l'Organisation mondiale des Douanes (OMD) pour mettre à jour la Nomenclature tarifaire commune (NCT) et le Tarif extérieur commun (TEC) en accord avec la dernière version du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH) de l'OMD, afin d'assurer une mise en œuvre efficace et le maintien d'un TEC pleinement opérationnel ;
- viii. Aider à l'organisation de réunions techniques régionales et à l'élaboration de la documentation nécessaire pour le Comité Commerce et Douanes, le Sous-comité des Chefs des douanes, le Sous-comité Commerce et Facilitation du commerce, ainsi que pour d'autres réunions et ateliers pertinents aux niveaux régional et national ;
- ix. Soutenir l'organisation et la tenue des réunions et ateliers techniques de la Zone de libre-échange tripartite COMESA-EAC-SADC (ZLET) sur les questions douanières et la facilitation du commerce, ainsi que d'autres réunions et ateliers de la ZLET ;
- x. Participer à l'élaboration des éléments nécessaires à la rédaction de propositions de projets, afin de garantir leur acceptation et leur approbation pour la mobilisation de fonds auprès de bailleurs potentiels ;
- xi. Rédiger des rapports mensuels, trimestriels et annuels sur la mise en œuvre des programmes douaniers et de facilitation du commerce ;
- xii. S'acquitter de toute autre tâche connexe que peut lui assigner le superviseur de temps à autre.

### C. Qualifications académiques

- i. Être titulaire d'une Licence dans l'un des domaines suivants : administration douanière, économie, politique commerciale internationale, administration des affaires, obtenue auprès d'une université reconnue à l'international. Une spécialisation en commerce et en douane est souhaitée.



- ii. Une qualification de troisième cycle dans l'un des domaines mentionnés serait un atout considérable.

#### D. Expérience professionnelle

Un minimum de huit (8) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'administration douanière, acquise au sein d'un État membre, d'une organisation régionale ou internationale.

#### E. Connaissances spécialisées

- i. Maîtrise approfondie du Traité du COMESA, des législations douanières, des règles d'origine et des instruments de facilitation du commerce, y compris le certificat d'origine électronique, le programme OEA, le guichet unique électronique, ainsi que le classement tarifaire et la valorisation.
- ii. Expérience et expertise démontrées dans la conception et la mise en œuvre de projets liés aux douanes et aux instruments de facilitation du commerce dans la région du COMESA.
- iii. Expérience pratique des systèmes de gestion de l'automatisation douanière et une bonne maîtrise des applications informatiques seraient des atouts considérables.
- iv. Connaissance approfondie des règles d'origine, du classement tarifaire, de l'automatisation douanière, du guichet unique électronique, de la gestion coordonnée des frontières, ainsi que des normes internationales et de meilleures pratiques dans le domaine des douanes.
- v. Capacité à concevoir, mettre en œuvre et évaluer un plan d'action personnel en vue d'atteindre des objectifs professionnels spécifiques.
- vi. Aptitudes relationnelles solides et excellentes compétences en communication.

#### 11. DÉFINITION D'EMPLOI —10<sup>e</sup> POSTE : Chef du Centre de connaissances et d'information

<b>Intitulé du poste</b>	:	Chef du Centre de connaissances et d'information
<b>Grade</b>	:	P2
<b>Division</b>	:	Gestion du capital humain et Administration
<b>Lieu d'affectation</b>	:	Lusaka



**Salaire** : 45 704,28 \$Com – 57 586,94 \$Com par an.

**Supérieur hiérarchique** : Directeur de la Gestion du capital humain et de l'Administration

### **A. Justification du poste**

Faciliter le partage des connaissances et la recherche en offrant des services de gestion des connaissances et de l'information, en soutien au programme d'intégration régionale du COMESA. Le titulaire sera également responsable de la gestion, de l'organisation, de la récupération et de l'élimination efficaces de tous les documents et archives de l'organisation.

### **B. Fonctions et responsabilités principales**

Sous la supervision directe du Directeur de la Gestion du capital humain et de l'Administration, le/la titulaire du poste aura les responsabilités suivantes :

- i. Participer à l'élaboration des priorités stratégiques et des politiques à long terme concernant le rôle du COMESA dans le soutien au développement des États membres, en vue de la réalisation du programme d'intégration régionale ;
- ii. Élaborer et consolider les plans de travail annuels ainsi que les propositions budgétaires de l'Unité, en vue d'obtenir l'approbation et le financement nécessaires de la direction pour l'exécution de sa mission ;
- iii. Superviser la mise en œuvre des programmes de travail et des budgets de l'Unité, afin d'assurer l'exécution de la mission conformément à la stratégie du COMESA et dans le respect des limites budgétaires approuvées ;
- iv. Coordonner de manière systématique l'acquisition et le traitement technique des ressources de connaissances et d'information du Secrétariat du COMESA, incluant des tâches telles que la classification, le catalogage, le codage à barres et l'indexation. Cela comprend également la gestion des métadonnées liées au capital intellectuel, afin de faciliter l'accès et la récupération de ces ressources ;
- v. Faire preuve d'un leadership stratégique dans la gestion du capital intellectuel du Secrétariat du COMESA en élaborant des politiques et des procédures appropriées pour encadrer la gestion de ces ressources ;
- vi. Établir des partenariats, des collaborations et des programmes d'échange avec des acteurs nationaux, régionaux et internationaux pour favoriser le partage et la diffusion des connaissances et de l'information ;



- vii. Établir des systèmes d'information appropriés et assurer la coordination du fonctionnement du dépôt numérique du COMESA pour les publications majeures, le Journal officiel, les revues, les magazines et les bulletins d'information ;
- viii. Coordonner la gestion stratégique des réserves intellectuelles du Secrétariat du COMESA, en veillant à la sécurité, au contrôle d'utilisation, aux sauvegardes régulières, à la numérisation contrôlée, à la préservation à long terme et à la migration des formats vers de nouvelles technologies afin d'éviter l'obsolescence ;
- ix. Maintenir à jour des fichiers documentaires de tous les documents, bases de données et ressources de connaissances du Secrétariat, y compris les documents de politique essentiels, pour assurer une gestion et une administration efficaces du capital intellectuel du COMESA ;
- x. Établir les archives du COMESA et identifier les technologies adéquates pour organiser l'accès et la récupération des informations, afin de préserver la mémoire institutionnelle du Secrétariat ;
- xi. Concevoir et animer des formations sur le capital intellectuel du COMESA, abordant les procédures de gestion, de conservation, de stockage, d'accès et de récupération ;
- xii. Promouvoir et coordonner l'utilisation des ressources de connaissances afin de favoriser l'apprentissage continu, le partage et la capitalisation des connaissances au sein du Secrétariat ;
- xiii. Organiser l'acquisition de ressources d'information auprès des États membres, ainsi que la capitalisation des connaissances (tacites et explicites), en veillant à la mise en œuvre des procédures de gestion des documents (calendriers de conservation), au stockage, à l'accès et à la récupération, afin de préserver la mémoire institutionnelle du Secrétariat ;
- xiv. Gérer et coordonner le recrutement, la formation et le développement du personnel de l'Unité pour réaliser les missions essentielles ;
- xv. Superviser le processus de gestion de la performance au sein de l'Unité pour garantir l'atteinte des objectifs, en accord avec la stratégie du COMESA ;
- xvi. Motiver, impliquer et développer le personnel pour former une équipe performante grâce à un coaching approprié, une communication efficace et un retour d'information constructif et régulier sur le travail ; et
- xvii. S'acquitter de toute autre tâche connexe que peut lui assigner le superviseur de temps à autre.



### C. Qualifications académiques

- I. Un diplôme de Licence dans l'une des disciplines suivantes est requis : sciences de l'information, bibliothéconomie, gestion des documents, archivistique et technologies de l'information.
- II. Une qualification de troisième cycle dans l'un des domaines mentionnés serait un atout considérable.

### D. Expérience professionnelle

Un minimum de six (6) ans d'expérience professionnelle dans un domaine similaire au sein d'institutions nationales, régionales ou internationales, dont au moins trois (3) ans à un poste de direction.

### E. Attestations/qualifications professionnelles

Une certification en technologies de l'information, en gestion de bases de données, en réseautage ou un diplôme en informatique est souhaitée.

### F. Connaissances spécialisées

- i. Solide expertise en traitement de l'information, incluant le catalogage et les normes descriptives (AACR2/RDA), ainsi que la gestion des autorités MARC et des outils (OCLC). Compétences pratiques démontrées dans l'organisation et le traitement de données à l'aide de tableurs, ainsi qu'en gestion de bases de données et en réseautage informatique.
- ii. Expertise approfondie en gestion des documents, conforme aux normes ISO 15489-1 et -2, ainsi qu'en principes de description archivistique conforme aux standards internationaux, avec une solide expérience en classification, indexation et systèmes de gestion des documents et des archives.

## 12. Langues de travail exigées pour les dix postes

Maîtrise de l'anglais, du français ou de l'arabe (parlé et écrit). Une combinaison de deux ou l'ensemble de ces langues constituerait un avantage additionnel.

## 13. Éligibilité à la candidature

Seuls les ressortissants des États membres du COMESA sont admis à concourir et ne doivent pas avoir plus de 55 ans au moment du dépôt de leur dossier de candidature.



## 14. Soumission des candidatures

Les candidatures DOIVENT être transmises **par le canal du ministère de Coordination des affaires du COMESA des États membres respectifs**. Les candidats peuvent télécharger le FORMULAIRE OFFICIEL DE CANDIDATURE DU COMESA disponible sur le site Internet du COMESA : <http://www.comesa.int/opportunities>, Formulaire de demande d'emploi au COMESA.

***Les dossiers de candidature soumis directement au Secrétariat ne seront pas pris en compte et seuls les candidats présélectionnés seront contactés.***

***Les femmes sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.***

## 15. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES PAR LES MINISTÈRES DE COORDINATION

Les dossiers de candidature DOIVENT parvenir aux ministères de Coordination au plus tard le **4 juillet 2025**.

## 16. Date limite de réception par le Secrétariat du COMESA des dossiers de candidature transmis par les ministères de Coordination

Les dossiers des candidats présélectionnés par les ministères de Coordination devront parvenir à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le **18 juillet 2025** à 18 h, heure de Lusaka. :

The Director of Human Resources and Administration  
Common Market for Eastern and Southern Africa  
COMESA Centre,  
Ben Bella Road,  
P.O Box 30051,  
**Lusaka**  
Zambia

Courriel : [Prof.Recruitment@comesa.int](mailto:Prof.Recruitment@comesa.int)

